

10-INT-455



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **16 NOV. 2010**

Scanné le \_\_\_\_\_

**Au Grand Conseil Vaudois**

**Interpellation : L'Etat de Vaud est-il devenu l'outil de propagande contre l'UDC ?**

**Développement :**

Depuis quelques semaines, l'Etat de Vaud utilise sans autre formalité l'argent du contribuable pour financer des actions contre l'UDC. Nous relevons à titre d'exemple le financement du clip vidéo du groupe MXX par le Bureau cantonal de l'intégration et la participation financière du canton à la vidéo "Les années Schwarzenbach".

Après l'affaire MXX et le long silence du Conseil d'Etat, ce dernier n'a pas encore pris position contre le groupe Double-K et le clip violent dont il se revendique. Dans ce clip vidéo en mains publiques, le groupe Double-K, composé principalement d'Aiglons et de Bellerins, commet plusieurs infractions telles la possession illégale de poings américains ou encore le dérapage avec des véhicules automobiles sur l'espace public.

De plus, l'Etat de Vaud poursuit son acharnement contre l'UDC par l'engagement d'autres moyens financiers. En effet, une partie de l'argent des contribuables a permis de financer le documentaire "Les années Schwarzenbach", qui est clairement orienté contre le plus grand parti suisse. Pour s'en convaincre il suffit de lire l'article paru dans le Temps du jeudi 11 novembre 2010. Dans ce documentaire, la politique menée par l'UDC est clairement comparée à celle menée, il y a une quarantaine d'années, par James Schwarzenbach. La politique de l'UDC y est condamnée.

En outre, hier encore, l'Etat de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau d'information et de communication (BIC) a pris position contre l'initiative sous le couvert de la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI).

A ces faits s'ajoute le long silence du Conseil d'Etat concernant les décisions successives qui empêchent à ce jour l'UDC de tenir l'assemblée des délégués suisses dans le canton de Vaud. En effet, après le refus de la Ville de Lausanne de voir le site de Beaulieu accueillir l'UDC durant la même journée que les assises du Syndicat Unia, le dernier épisode en date est le refus de l'Université de Lausanne, une institution cantonale, d'accueillir l'assemblée des délégués de l'UDC. Pourtant, un mois plus tôt l'Université n'a eu aucun état d'âme pour accueillir dans les mêmes locaux l'assemblée du parti socialiste suisse. Ce refus s'inscrit en ligne directe avec plusieurs autres affaires montrant ainsi que l'UDC est toujours plus stigmatisée dans ce canton.

Aujourd'hui, lorsque l'on sait qu'une part non négligeable des Vaudoises et des Vaudois soutiennent l'UDC, comment expliquer l'attitude du Conseil d'Etat ?

Questions au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat entend-il dorénavant poser des conditions claires pour la location des bâtiments publics aux associations et partis politiques ?
2. Le Conseil d'Etat va-t-il prendre des dispositions pour que tout parti politique puisse se réunir librement dans le canton de Vaud ?
3. Est-il normal que le Conseil Etat, qui n'a pas pris position officiellement sur la votation concernant le renvoi des étrangers criminels, se permette d'interférer dans le débat démocratique, en distribuant largement la vidéo "Les années Schwarzenbach" à tous les députés et autres acteurs politiques ?
4. Quel est l'engagement financier du canton de Vaud dans la réalisation et la diffusion de la vidéo "Les années Schwarzenbach" ?
5. Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-t-il prendre contre le groupe Double-K suite aux infractions commises dans le clip précité ?

Bex, le 16 novembre 2010

  
Pierre-Yves Rapaz,  
Député

*Souhaite développer*

# Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

|                           |   |                        |                           |
|---------------------------|---|------------------------|---------------------------|
| Abbet Raphaël             |    | Cachin Jean-François   | Dolivo Jean-Michel        |
| Aebi Jean-Robert          |    | Calpini Christa        | Ducommun Philippe         |
| Aellen Catherine          |   | Capt Gloria            | Dufour Claude-Eric        |
| Amarelle Cesla            |   | Chapalay Albert        | Durussel José             |
| Amstein Claudine          |   | Chappuis Laurent       | Duvoisin Ginette          |
| Ansermet Jacques          |   | Chatelain André        | Epars Olivier             |
| Apothélos Stéphanie       |   | Chevalley Christine    | Fardel Claude-André       |
| Attinger Doepper Claire   |   | Chevalley Edna         | Favez Jean-Michel         |
| Aubert Mireille           |   | Chevalley Isabelle     | Favrod Pierre-Alain       |
| Baehler Bech Anne         |   | Cherix François        | Feller Olivier            |
| Ballif Laurent            |   | Chollet Jean-Luc       | Ferrari Yves              |
| Bally Alexis              |   | Chollet Jean-Marc      | Fiora-Guttman Martine     |
| Bavaud Sandrine           |   | Christen Jérôme        | Freymond Cantone Fabienne |
| Bernhard Maximilien       |   | Clot Bertrand          | Gaille Pierre-André       |
| Berseth Verena            |   | Cornamusaz Philippe    | Gay Vallotton Michèle     |
| Bolay Guy-Philippe        |   | Cornaz-Rovelli Valérie | Girardet Lucas            |
| Bonjour Eric              |   | Courdesse Régis        | Gardon Julien             |
| Bonny Dominique-Richard   |   | Debluë François        | Glutz Félix               |
| Borel Bernard             |   | Décosterd Anne         | Golaz Florence            |
| Borloz Frédéric           |   | Depoisier Anne-Marie   | Golaz Olivier             |
| Bory Marc-André           |   | Deriaz Philippe        | Gorrite Nuria             |
| Bottlang-Pittet Jaqueline |   | Desmeules Michel       | Grandjean Pierre          |
| Bréaz François            |  | Despot Fabienne        | Grobéty Philippe          |
| Buffat Marc-Olivier       |   | Devaud Grégory         | Grognuz Frédéric          |
| Buffat Michaël            |  | Dind Claudine          | Guignard Jean             |

